

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 12 septembre 2024

Date de la convocation
04/09/2024

Date d'affichage
04/09/2024

Nombre de membres
Afférents au Conseil
municipal : 23

En exercice : 23

Réf : CM 2024 - 41

Pour : 19
Contre :
Abstentions :

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en Préfecture
de Pontoise
le :

17 SEP. 2024

et publication ou
notification
du :

17 SEP. 2024

Le douze septembre de l'an deux mille vingt-quatre à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Présents : 15 – Elodie ALBENDIN, Olivier ANTY, Nathalie BAHILIL, Abdoulaye DIATTA, Denis DUBOSQUELLE, Céline FOURQUAUX, Olivier FOUR, Ronald GEORGES, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Dorothee OULIE, Nicolas TAGUAY, Sylvia WARNER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Absents : 4 – Lisa CODET, Sayed RUNJANALLY, Carine FRAISSE, John FRAISSE

Absents ayant donné procuration : 4 – Véronique APPOLONUS à Olivier FOUR, Virginie COUTINHO à Céline FOURQUAUX, Anne-Marie GALLIMARD à Stéphane LACOSTE, Sandra ORLUC à Michel MALINGRE

Secrétaire de séance : Michel MALINGRE

OBJET : Demande de subvention au titre du Fonds de soutien aux projets labellisés – 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Le ministère de la défense a mis en place un fonds de soutien aux projets labellisés – 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire qui nous a été proposé par la Préfecture par mail le 13 juin 2024. Une réponse était attendue pour le 25 juin 2024.

Nous avons donc monté un dossier pour la cérémonie du 06 octobre 2024 organisée en collaboration avec l'association du Mémorial de Bernes.

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT,

Vu le budget communal,

Nous sommes susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre du « fonds de soutien aux projets labellisés – 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire », de 25%.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 19 380 € HT

« Fonds de soutien aux projets labellisés – 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire » : 4 845 €



Autofinancement communal : 14 535 €

Envoyé en préfecture le 17/09/2024

Reçu en préfecture le 17/09/2024

Publié le

S²LO

ID : 095-219500584-20240912-2024_41_03-DE

La collectivité s'engage à prendre en charge, entre le taux maximum de subvention sollicité et le taux réellement attribué.

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : du 3 au 06 octobre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité des voix :

- d'arrêter le projet de cérémonie commémorative des 80 ans de la libération du 03 au 06 octobre 2024,
- d'adopter le plan de financement,
- de solliciter une subvention au titre du « Fonds de soutien aux projets labellisés – 80^{ème} anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire » auprès du ministère de la défense.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait à Bernes sur Oise, le 12/09/2024

Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance

Olivier ANTY

Michel MALINGRE



Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible par le biais du site www.telerecours.fr et ce en application de l'article R.421-1 du code de justice administrative.